

Changement de délégataire pour la distribution d'eau potable

Aqualia remplace SUEZ à partir du 1er janvier 2025

Dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre, le [Syndicat Intercommunal pour l'Alimentation en Eau Potable](#) (SIAEP) a choisi de confier la délégation de service public de distribution d'eau potable au groupe [Aqualia](#) à compter du 1er janvier 2025, en remplacement de SUEZ.

Dès cette date, les consommateurs d'eau résidant à Champagne-sur-Oise, Parmain et L'Isle-Adam seront affiliés à ce nouveau délégataire.

Aucune démarche spécifique n'est à réaliser par les consommateurs et aucune augmentation de prix sera appliquée* suite à ce changement.

SUEZ a effectué ses derniers relevés de compteur (relevés de clôture) entre le 23 décembre 2024 et le 3 janvier 2025. Les consommateurs peuvent (optionnel) :

- Transmettre une photographie de leur compteur en guise de relevé.
- Communiquer leur consommation (chiffre noir du compteur) directement via :
 - Leur espace client sur www.toutsurmoneau.fr
 - Le service client Suez Eau France au 09 77 44 24 08

Une dernière facture SUEZ sera envoyée en mars, avant la prise en charge de la facturation par Aqualia.



Rappel : contrat et missions du SIAEP

Le SIAEP est un établissement public de coopération intercommunale, créé le 10 février 1951, et œuvre pour garantir une eau potable de qualité et en quantité suffisante à ses usagers.

Le SIAEP, désormais en Délégation de Service Public avec la société AQUALIA (CEG) par contrat d'affermage signé le 15 novembre 2024, effectif du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2034, a comme missions :

- Exploitation de l'usine de potabilisation et de décarbonatation (Chemin des Trois Sources - L'Isle-Adam)
- Gestion des fuites sur le domaine public
- Relevé des compteurs deux fois par an
- Facturation des consommations d'eau
- Gestion de la relation clientèle

Tarification* et Qualité de l'Eau

Le SIAEP a décidé de ne pas augmenter le prix de l'eau demandé aux usagers. Cependant, en raison de la baisse des tarifs du délégataire, la surtaxe eau potable a été ajustée à 1.5021 €/m³ à compter du 1er

janvier 2025.

L'Agence Régionale de Santé (ARS) effectue régulièrement des analyses de la qualité de l'eau. En 2023, l'eau était qualifiée de bonne qualité (A), comme en 2018-2022.

Nouvelle agence locale Aqualia

Aqualia ouvrira une agence locale à partir du 1er mars 2025 : 5 boulevard Napoléon 1er - 95290 L'Isle-Adam

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : 08h30-12h00 / 13h30-17h30
- Vendredi : 08h30-12h00 / 13h30-15h30

Pour toutes informations, les consommateurs pourront joindre un conseiller au 01 34 55 13 15, y compris pour les urgences 24 heures sur 24.

Infos pratiques

Pour en savoir plus sur Aqualia en France :

<https://aqualia-eau.com/qui-sommes-nous/aqualia#enfrance>

Contact

Aqualia CEG

5 Boulevard Napoléon Premier, 95 290 L'Isle-Adam

lisle-adam@aqualia.com

01 34 55 13 15

SIAEP

1 avenue Jules Dupré 95290 L'Isle-Adam

contact@siaep.info

01 34 69 12 06